

Fiche Repères

Prélèvements obligatoires

Montant des prélèvements obligatoires

Année	2014	2015	2016
Prélèvements obligatoires (en Mds d'euros)	956,3	970,5	986,2
Evolution effective (en %)	+ 1,1 %	+ 1,5 %	+ 1,6 %

Source : Insee, tableau de l'économie française édition 2017

Les **prélèvements obligatoires** désignent tous les versements (impôts + cotisations sociales) effectués par des personnes physiques (particuliers) ou morales (entreprises) aux administrations publiques pour financer leurs dépenses.

En 2015, en France, les prélèvements obligatoires représentent 970,5 milliards d'euros. En 2016, ils atteignent 986,2 milliards d'euros, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année 2014.

Taux de prélèvements obligatoires

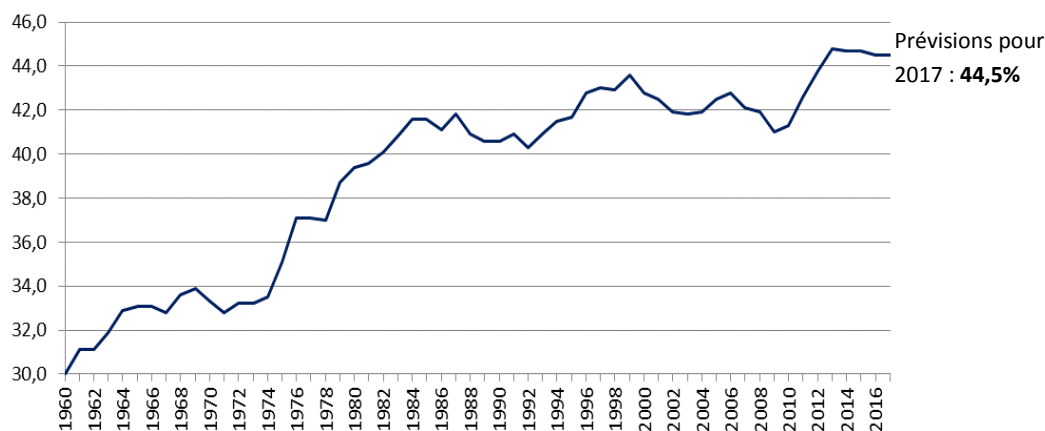
Année	2014	2015	2016	2017 (p)
Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44,7 %	44,7 %	44,5 %	44,5 %
Evolution effective (en points de %)	+ 0,0 pts	- 0,0 pts	- 0,2 pts	+ 0,0 pts

Source : Projet de Loi de Finances pour 2017 (PLF)

Le **taux de prélèvements obligatoires** est le rapport entre le montant des prélèvements obligatoires et le PIB (Produit Intérieur Brut).

Les prélèvements obligatoires représentent 44,5 % du PIB français en 2016. Aucune évolution n'est prévue pour 2017.

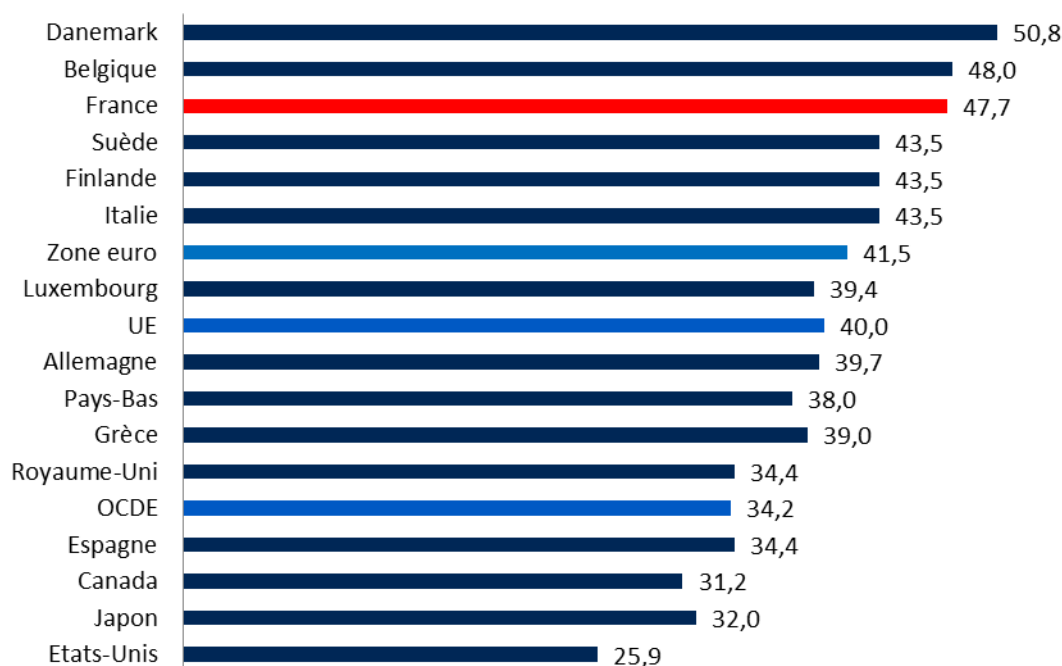
Évolution du taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)



Source : Insee

Le taux des prélèvements obligatoires a sensiblement augmenté depuis 1960. Il est passé de 30 % en 1960 à près de 45,5 % du PIB en 2016.

Taux de prélèvements obligatoires en Europe en 2014 (en % du PIB)



Source : Eurostat

La France présente un des taux de prélèvements obligatoires les plus importants de l'Union européenne. En effet, les prélèvements obligatoires représentent 47,7 % du PIB en France en 2014 alors que la moyenne de l'Union européenne à cette date était de 40 %.

Bénéficiaires des prélèvements obligatoires En 2016

	En milliards d'euros	En % du total	En % du PIB
État	292,1	30,1 %	13,5 %
Organismes divers	17,6	1,8 %	0,8 %
Sécurité sociale <i>dont retraite</i>	527,1	54,3 %	24 %
Collectivités locales	131,5	13,5 %	6,1 %
Union européenne	2,1	0,2 %	0,1 %
Total	970,5	100,0 %	44,5 %

Source : PLF 2016

Les **prélèvements obligatoires** permettent de financer les administrations publiques, c'est-à-dire l'État, la Sécurité sociale, les collectivités locales et divers organismes. Près de 85 % d'entre eux sont destinés au financement de la Sécurité sociale et de l'Etat. Seuls 0,2 % sont destinés à des fonds gérés par l'Union européenne.

Aller plus loin

Notre dossier sur les comptes publics :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/vie-economique/politiques-economiques/comptes-publics/evaluer-les-comptes-publics/>

Notre article sur la concurrence fiscale en Europe : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/vie-economique/economie-mondiale/concurrence-fiscale-en-europe/>

Le projet de loi de finances 2018 : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/projets/pl0235.pdf>

Le rapport économique, social et financier 201 : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/440435>

Le site de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/>